



INFO-AFDU

Le bulletin d'information trimestriel de l'Association des femmes diplômées des universités de Québec



Mot de la présidente

L'engagement : un choix de vie

Certains événements dernièrement nous rappellent que l'engagement social, familial, politique est un enjeu fondamental pour l'avancement d'une société. Ici, au Québec, la révolte étudiante est en quelque sorte un exemple à observer. Que l'on soit d'accord ou non avec ce mouvement, il faut reconnaître ici la persévérance de ces jeunes qui, par leur engagement, attirent l'attention sur un problème crucial en éducation. Ils se sont regroupés, se manifestent de plusieurs façons, font valoir leur point de vue et sont même prêts à payer cher pour leur prise de position. On pourra les accuser d'insouciance, de manque de réalisme, il n'en demeure pas moins qu'ils font preuve de détermination, d'une organisation efficace et d'un esprit presque chevaleresque.

L'AFDU est un organisme engagé dans la promotion des études supérieures pour les femmes. Cela fait déjà plus de cinquante ans que divers dossiers sont pris en charge pour améliorer le sort de nos consœurs, peu importe leur milieu et pour faire en sorte que chacune puisse réaliser ses rêves professionnels. Les résultats dans ces différents dossiers sont parfois mitigés, mais ce qui est important de retenir, c'est que c'est notre engagement sans limite qui fera bouger les enjeux.

Parmi les dossiers défendus ces dernières années, il y a celui des femmes autochtones. Nos efforts sont grands, les résultats lents à venir étant donné la complexité des enjeux et notre ignorance bien innocente de tous les aspects à prendre en considération. Cependant, notre détermina-

tion reste solide et nous sommes assurées que nos efforts pour que des femmes autochtones puissent accéder à des études universitaires avec le même succès que leurs consœurs québécoises seront récompensés. (*suite p. 2*)

Godelieve De Koninck, co-présidente

Un honneur !

Madame Lucie Saint-Gelais a été l'an dernier, la récipiendaire du Prix Juliette-Bonneville, institué en hommage à l'une des pionnières du mouvement coopératif québécois, une femme visionnaire qui a su prendre sa place dans le monde des affaires, non seulement en tant que femme, mais aussi en tant que citoyenne engagée socialement. Chaleureuses félicitations à notre consœur pour ce gage de reconnaissance pour son travail assidu et son dévouement pour la cause du mouvement coopératif. Un hommage lui a été rendu lors du dîner-conférence du 8 mars.

Votre numéro...

Compte-rendu des activités, p. 2

Femmes d'hier et d'aujourd'hui, p. 2

Activités à ne pas manquer !, p. 6

Opinion, p. 7

Chronique orthographique, p. 7

En conclusion..., p. 8

(suite de la p. 1) Il n'en demeure pas moins que pour réussir dans nos diverses entreprises, nous avons besoin de l'engagement de chacun des membres de l'association. Que ce soit par la participation aux diverses activités (voyages-bénéfice, rencontres, présence aux conférences, etc.), **l'AFDU Québec, c'est vous!**

Godelieve De Koninck

Compte-rendu des activités

Une invitation à l'occasion de la journée de la femme

Le jeudi, 8 mars dernier, à l'occasion de la journée de la femme, la Coopérative de développement régional Québec-Appalaches¹ a invité, par l'intermédiaire de Lucie Saint-Gelais qui en est la vice-présidente, les membres de l'AFDU à une activité spéciale sous forme d'un diner conférence intitulé «*Femmes et coopération, qu'est-ce qui pousse les femmes à embrasser le modèle coopératif*». Cet événement s'est tenu au Château Bonne-Entente et était animé par Esther Lapointe, directrice générale du groupe Femmes, politique et démocratie et aussi membre de l'AFDU.

Trois membres ont assisté à ce diner pour entendre cinq femmes d'affaires, ayant un parcours coopératif dans différents secteurs, parler de la coopération dans leur milieu et décrire leur cheminement en tant que femme et coopératrice. Au cours de ces présentations, les plus expérimentées du groupe

¹ Le Carrefour coopératif régional, la CDR Québec-Appalaches, a pour mission de regrouper et de représenter les coopératives des régions de la Capitale-Nationale et de Chaudière-Appalaches et de créer un climat et des conditions à favorables à l'émergence de nouvelles coopératives. Ses mandats sont de promouvoir et de concerter les coopératives en région, d'offrir des services techniques aux promoteurs de nouvelles coopératives et d'offrir des services d'accompagnement et de suivi spécialisé aux coopératives existantes.

ont notamment eu l'occasion de faire valoir la progression du statut des femmes sur les conseils d'administration, une progression qui a été corroborée par les témoignages des plus jeunes, même s'il reste encore beaucoup de chemin à parcourir. L'une d'elles entre autres, madame Marie-Huguette Cormier, vice-présidente exécutive aux Communications chez *Desjardins* a révélé comment la venue d'une femme à la tête du Mouvement Desjardins avait facilité l'accès et l'implication active des femmes au sein des conseils d'administration de l'organisation. Toutes les femmes du panel ont affirmé leur enthousiasme pour l'esprit coopératif et la grande satisfaction qu'elles retirent de leur travail. Elles furent très convaincantes au sujet de l'avenir prometteur réservé au mouvement coopératif.

Les discussions et les échanges qui ont suivi ont démontré, entre autres, le profit à tirer pour les plus jeunes qui s'engagent comme bénévoles sur les conseils d'administration. C'est suite à ces échanges que votre conseil a pris l'initiative d'inviter nos boursières de cette année à venir profiter de cette expérience au sein de nos deux conseils. Nous avons ainsi eu le plaisir d'accueillir tout récemment Nancy Couture, boursière en sciences sociales, lors de la dernière rencontre du conseil d'administration de l'Association.

Femmes d'hier et d'aujourd'hui

Nous ne dirons jamais assez combien notre vie est influencée par les modèles que nous avons eus dans notre enfance, notre adolescence et même encore dans l'âge adulte. Nous nous rappelons d'un ou d'une enseignante qui nous ont fait vibrer, d'un oncle qui savait beaucoup de choses, d'un politicien qui nous transportait par ses idéaux et ses discours. Ce peut être dans la vraie vie, mais aussi dans des lectures, des conférences, etc. Dans cet article, deux femmes exceptionnelles, modèles d'engagement et de vies consacrées au mieux-être des autres et de la

société en général, vous seront présentées. Une très près de nous, l'autre, plus éloignée mais aussi déterminée que persévérante.

Madeleine Parent (1918-2012) : cette grande dame québécoise vient de nous quitter. Lorraine Pagé disait d'elle «Quand elle épousait une cause, on avait l'impression que c'était à jamais. Elle était tenace, combattante, loyale fidèle.» Madame Parent s'est éteinte ce 12 mars, quelques jours après la journée de la femme comme si elle voulait rester encore pour célébrer cet évènement avec nous.

Dans notre mémoire collective de québécoises, il y a Lévesque, Bourgault, Chartrand, mais il est aussi important de se rappeler de Madeleine Parent et de son rôle dans l'histoire du Québec. Quand elle prenait le micro, sa voix était douce, mais ses paroles étaient radicales. Elle ne faisait pas de colère mais a été une grande indignée toute sa vie. Qu'est-ce qui l'indignait? L'injustice sociale, particulièrement celle subie par les femmes. Fille d'une famille de classe moyenne, elle fréquente une école huppée de Montréal et est, très jeune, scandalisée du sort réservé aux domestiques de l'école. Son combat commence. Pour échapper à un univers trop religieux à son goût, elle étudie la sociologie à l'université Mc Gill. Elle n'hésite pas à manifester avec les étudiants, défendant l'accessibilité aux études pour les moins nantis (un combat encore à l'ordre du jour). Puis, elle se lancera dans le monde syndical défendant les ouvrières du textile qui, durant la Seconde Guerre mondiale, entrent dans les usines. Duplessis est furieux contre elle. Deux grèves marquantes entre 1946 et 1947 lui valent la prison à quelques reprises. Elle figure parmi les membres fondateurs du Conseil des syndicats canadiens. Féministe avouée, elle participe également à la création du Comité d'action pour le statut de la femme

Un aspect encourageant pour nous est celui de son engagement auprès des femmes autochtones!

Aux dires de Michelle Audette, actuelle présidente des Femmes autochtones du Québec, ma-

dame Parent participait aux assemblées générales et aux manifestations pour que soit abrogée la Loi sur les Indiens (discriminatoire, cette loi retirait les droits aux femmes qui épousaient un non-indien), prenait l'autobus avec les autochtones. «Elle était toujours là» dit madame Audette. D'ailleurs, c'est elle qui a poussé madame Audette à se lancer en politique.

Nous pouvons donc constater que notre combat actuel pour appuyer les femmes autochtones dans la recherche de leur liberté intellectuelle comme physique a commencé il y a de cela plusieurs années. Il ne faut donc pas abandonner ce combat devant les obstacles nombreux et parfois décourageants.

Pour terminer, reprenons les réflexions émises par Françoise David. «Ce que je trouve dommage aujourd'hui, c'est que j'ai l'impression que les jeunes n'ont aucune idée de qui est Madeleine Parent». C'est un peu l'histoire des femmes, moins flamboyantes, mais qui ont eu des rôles majeurs tellement majeurs dans l'histoire du Québec.» Un peu plus loin elle dit : « Une femme comme Madeleine Parent, elle a quelque chose à apporter aujourd'hui à tout le monde, y compris les jeunes. Ne serait-ce que sa persévérance.»

C'est à se demander si nos étudiants qui manifestent, tiennent tête, persévèrent n'entendent pas de loin la voix de Madeleine Parent les encourageant à continuer la lutte. Pourquoi pas?

Godelieve De Koninck

Les propos que vous venez de lire sont tirés d'un cahier spécial publié dans Le Devoir, des samedi et dimanche 1^{er} avril 2012.

Puis, plus loin de nous, mais combien impressionnant le parcours de cette petite femme, toute menue, d'apparence fragile qui a tenu tête durant plus de 20 ans aux grands de son pays pour finalement obtenir pacifiquement sa place dans un gouvernement qui se veut plus démocratique.



Aung San Suu Kyi prononce un discours, novembre 2011

Aung San Suu Kyi est la fille du général Aung San qui a négocié l'indépendance de la Birmanie et de son épouse Daw Khin Kyi. Son nom est d'ailleurs composé de celui de son père (*Aung San*), de sa grand-mère paternelle (*Suu*) et une partie de celui de sa mère (*Kyi*). Le 19 juillet 1947, presque six mois avant l'indépendance, son père est assassiné par des rivaux, alors que Suu Kyi n'a que deux ans.

Sa mère commence à s'engager dans les milieux sociaux et publics, gagne peu à peu une certaine importance dans le paysage politique du gouvernement des années 1950 et 1960 puis est nommée ambassadrice de la Birmanie en 1960 à Delhi, en Inde. Suu Kyi étudie à l'École anglaise catholique de Birmanie puis rejoint sa mère en Inde afin de termi-

ner ses études secondaires au Lady Shri Ram College à New Delhi en 1964.

On peut déjà déceler la présence de deux modèles : ses parents.

Suu Kyi déménage ensuite en Grande-Bretagne, où elle suit des cours de philosophie, politique et économie. Puis, elle terminera ses études par un doctorat (Ph. D.) à la School of Oriental and African Studies (SOAS) de Londres.

Âgée de 22 ans la jeune étudiante déménage à New York en 1967, entame un second cycle d'études supérieures et devient secrétaire-assistante du Comité des questions administratives et budgétaires des Nations unies.

En 1972, elle se marie à Michael Aris, un homme rencontré à Oxford alors qu'il étudiait les civilisations tibétaines. Elle aura deux enfants. Suu Kyi vit alors entre le Royaume-Uni et le Bhoutan, pays où habite son mari, car il fait à cette époque une étude sur l'Himalaya et le Tibet.

En 1988, Aung San Suu Kyi retourne vivre en Birmanie afin de s'occuper de sa mère vieillissante. Cette année-là, le général Ne Win, leader du parti socialiste au pouvoir, perd peu à peu le contrôle du pays. Des manifestations pro-démocratiques éclatent dans tout le pays. Elles sont violemment réprimées par l'armée. Une nouvelle junte militaire, le Conseil d'État pour la restauration de la Loi et de l'Ordre prend le pouvoir le 18 septembre 1988.



Le drapeau de la Ligue nationale pour la démocratie

Fortement influencée par la philosophie non violente du Mahatma Gandhi, Suu Kyi entre peu à peu en politique afin de travailler pour la démocratisation du pays. Le 27 septembre 1988, avec les anciens généraux Aung Gyi et Tin Oo, elle participe à la fondation de la Ligue Nationale pour la Démocratie (LND), qui promeut des réformes politiques en Birmanie. Elle en devient la première secrétaire générale et un symbole du désir populaire pour la liberté politique.

Elle est arrêtée le 20 juillet 1989, le gouvernement militaire lui proposant la liberté à condition qu'elle quitte le pays, ce qu'elle refuse. Elle est mise plus tard en liberté « surveillée ».

En 1990, la junte militaire, sous la pression populaire, met en place des élections générales, qui sont gagnées très largement par le parti de Suu Kyi, la Ligue nationale pour la démocratie. Alors qu'elle doit ensuite prendre le poste de premier ministre, la junte militaire refuse le scrutin et annule le résultat des élections. Cela provoque un scandale au niveau international. Suu Kyi reçoit cette année-là le prix Sakharov et le prix Rafto puis le prix Nobel de la paix l'année suivante. Elle reçoit la somme de 1,3 million de dollars qu'elle utilise pour établir un système de santé et d'éducation pour le peuple de Birmanie.

Elle est libérée de sa détention surveillée en juillet 1995, cependant il est très clair que si elle quittait le pays afin de rendre visite à sa famille au Royaume-Uni, elle se verrait refuser le droit de revenir en Birmanie. En 1997, son mari Michael Aris est atteint du cancer de la prostate, cependant le gouvernement birman lui refuse le droit d'entrer pour visiter sa femme. La junte militaire essaie clairement de faire partir Suu Kyi afin de s'en « débarrasser ». Suu Kyi ne reverra jamais son mari qui meurt en 1999. De plus elle reste séparée de ses enfants, qui vivent toujours au Royaume-Uni.

Elle se voit refuser le droit de rencontrer les membres de son parti plusieurs fois. En septembre

2000, elle est mise une fois de plus en maison d'arrêt. Le 6 mai 2002, après une négociation secrète entre les Nations unies et la junte militaire, elle est libérée. Suu Kyi a alors déclaré : « C'est une nouvelle ère pour le pays ! »



Manifestation au siège de l'ONU à New York, le 9 mai 2003



Aung San Suu Kyi entourée de ses partisans en août 2011



Aung San Suu Kyi rencontre Hillary Clinton en décembre 2011

Ayant été autorisée à se présenter aux élections législatives partielles de 2012, elle a enregistré sa candidature le 18 janvier 2012. Le 1^{er} avril 2012, elle remporte très largement le scrutin et obtient ainsi son premier mandat officiel : celui de députée.

Son parti, la Ligue nationale pour la démocratie (LND), prétend avoir remporté au moins 43 sièges des 45 sièges en jeu et les résultats officiels portant sur 40 sièges indiquent que tous ceux-ci ont été rem-

portées par la LND. Toutefois, le parti reste très minoritaire dans la chambre basse qui compte 435 sièges, et les prochaines élections générales ne sont prévues que pour 2015.

La plupart des informations présentées dans ce texte sont tirées de Wikipédia.

Que faut-il tirer comme leçon quand on lit ces lignes ? C'est que c'est l'engagement total et sans limite qui doit nous servir de modèle.

Activités à ne pas manquer !

Vivre en santé : des petits trucs quotidiens pour nous, les femmes

Les revues, médias regorgent de conseils sur la meilleure façon de vivre en santé très longtemps et en pleine forme. Nous vous offrons une occasion privilégiée de vous renseigner, discuter et apprendre avec une spécialiste de la santé pour les personnes qui avancent en âge mais n'ont aucune envie de ralentir leur rythme de vie.

Conférence de M^{me} Robert

Mercredi 18 avril prochain, à 17 heures, M^{me} Jennifer Robert directrice des soins infirmiers et de la qualité de vie à l'hôpital Jeffery-Hales - Saint-Brigid's Home viendra nous proposer, lors d'une causerie-conférence, différents moyens permettant de faire face aux petits soucis reliés au fait que nous avançons en âge et ainsi d'en minimiser les impacts négatifs. Elle sera donc à même de répondre à toutes nos questions au cours d'un échange qui suivra sa présentation.

Cette activité, organisée par l'Association des femmes diplômées des universités (AFDU) de Québec, se déroulera au pavillon Agathe-Lacerte, local 1184 à compter de 19 heures. Invitez vos amies et venez partager avec nous vos préoccupations,

comme vos bonnes idées ou solutions.

Pour réserver : Judith Sanschagrin téléphone : 418-688-0520 courriel jsanschagrin@gmail.com

N.B. des vignettes de stationnement seront disponibles à l'entrée

Voyage-bénéfice à New York

L'Association des femmes diplômées des universités (AFDU) de Québec organise encore cette un voyage-bénéfice. L'apport financier que nous procurons ces voyages n'est pas négligeable puisqu'il nous permet d'accorder des bourses intéressantes pour les étudiantes qui entreprennent des études supérieures et aussi de partager des moments agréables et stimulants.



La ville de New York, avec au second plan Central Park. Au loin à gauche, le fleuve Hudson.

New York devrait, selon les experts, être visitée à plusieurs reprises, ce sera donc notre destination encore cette année. Sa riche vie culturelle, ses nombreux édifices célèbres pour leur architecture et son effervescence cosmopolite en font un lieu de prédilection. Nous avons tenu compte du fait que quelques endroits avaient été visités lors du voyage précédent pour en suggérer d'autres. Par contre, nous savons très bien qu'une visite dans un musée

ou un jardin peut faire l'objet d'une deuxième visite !

C'est donc **du 31 mai au 3 juin 2012** que nous irons découvrir de nouveaux aspects de cette ville américaine, mais cosmopolite tant dans sa diversité culturelle, gastronomique qu'ethnique! Nous avons préparé un séjour occupé, mais varié et rempli de découvertes de toutes sortes. N'hésitez pas à vous joindre à nous. Pour toute information supplémentaire écrivez à afduquebec@gmail.com téléphonez au 418-682-6707. Nous vous attendons!

Opinion

Les voyages touristiques sont très à la mode. On part pour découvrir des merveilles naturelles, des édifices historiques, des sites millénaires, etc. Si tout cela existe encore, c'est grâce à la volonté d'organismes, de gouvernements ou d'individus qui ont décidé d'accorder importance et respect à ces endroits. Le respect du patrimoine est une valeur inestimable et est proportionnel à l'intérêt que, comme peuple, nous y accordons, une responsabilité qui incombe à nos gouvernements.

Il semble qu'au Québec, un relâchement évident concernant le patrimoine bâti et les paysages qui sont le reflet de l'histoire des Québécois, risque de laisser à l'abandon ou même de détruire ce qui constitue notre culture et ainsi d'en menacer la pérennité. Le GIRAM (Groupe d'initiatives et de recherches appliquées au milieu) a présenté ainsi que plusieurs groupes un tableau plutôt sombre de la situation qui se présente au Québec devant la Commission parlementaire chargée d'étudier un nouveau projet de loi 182. Déguisés en vocabulaire attrayant, les énoncés de ce projet ne semblent d'aucune façon assurer la protection de notre patrimoine. Dans son mémoire présenté à la Commission, le GIRAM y fait entre autres trois propositions concrètes qui devraient être prises en considération :

- Réaliser un vaste inventaire des patrimoines culturels et paysagers du territoire québécois, ce qui n'a jamais été fait.
- Investir les intervenants québécois de pouvoirs pour assurer la conservation de ces patrimoines à long terme comportant aussi et surtout des devoirs bien précis.
- Faire du Conseil du patrimoine culturel du Québec une véritable instance dotée de pouvoirs décisionnels et ainsi le mettre à l'abri des lobbies économiques et politiques.

Notre question est la suivante : comment expliquer que, comme citoyens et citoyennes, nous restions si indifférents devant la destruction de nos paysages et de notre patrimoine bâti. À Québec, nos élus s'apprêtent à remettre une partie du cimetière Saint-Patrick, dans le périmètre du vieux Sillery, aux promoteurs pour y construire des condos. C'est un écrin de verdure avec ses pins séculaires et sa vue imprenable sur le fleuve qui va disparaître devant l'indifférence de chacun. À Lévis, ce sont les falaises et les boisés magnifiques de l'ancien Saint-Nicolas situés en bordure du fleuve qui sont à leur tour la proie des développeurs, avec des kilomètres de plage et des vues sur le fleuve qu'on retire de la jouissance des citoyens pour les remettre entre des mains privées. Il aura fallu des années de pression par des citoyens courageux pour revenir en arrière et redonner le fleuve aux citoyens avec le projet du boulevard Champlain, ceci grâce à la collaboration du Fédéral qui avait déjà sauvé les plaines d'Abraham de la destruction lors du 300^e. Qu'attendons-nous pour réagir ? Ignorance ? Négligence ? Intérêt individuel au détriment du bien commun ? On est loin du siècle de Périclès.

Avez-vous une opinion ? N'hésitez pas à la partager avec nous.

Suzanne Lemire

Chronique orthographique

Cinq millepattes sur un nénufar...

Dans le numéro précédent, nous vous avons posé quelques questions. Voici les réponses :

1. Éléphant va encore s'écrire éléphant.
2. Les accents circonflexes disparaissent sur les «i» et les «u». Cependant, sont exclus de ces règles les masculins singulier dû, mûr, sûr, les formes jeûnes et jeûnes, les formes de croître qui se confondraient alors avec celles de croire et les terminaisons verbales du passé simple et du subjonctif. Exemple : paraître, boîte, fraîche, gout.
3. La plupart des dictionnaires sérieux intègrent les rectifications orthographiques, entre autres le Robert et le Larousse!
4. Cheval s'écrit toujours chevaux au pluriel. Ce mot ne prend donc jamais de «s» et n'est pas touché par la nouvelle orthographe
5. La nouvelle orthographe touche en moyenne un mot par page. Il ne faut pas donc pas prendre panique et penser que notre langue perd en richesse. Elle ne fait qu'évoluer avec le temps, comme bien d'autres choses.

Le mot « nénufar » va désormais s'écrire ainsi. Les mots avec «ph» demeurent inchangés. Le cas de « nénufar » est particulier. Il s'écrivait déjà avec «f» dans le Dictionnaire de l'académie française par les siècles passés, mais cette variante a disparu par erreur en 1935. Il vient du mot perse *nînûfar* et reprend donc son «f» étymologique!

Le mot « ognon » reprend lui aussi sa forme originale comme rognon, grognon, trognon.

Un *millepattes* : la soudure est recommandée, mais non obligatoire.

Vous avez des questions? N'hésitez pas à nous les faire parvenir.

En conclusion...

Quoi dire pour conclure? Que l'engagement est à la source de tous les changements dans les sphères politiques, sociales et familiales. Qu'il est de notre devoir de citoyenne du monde de surveiller les tendances que ce soit au niveau de l'environnement, de la situation des minorités, de la justice bafouée, des femmes abusées à plusieurs niveaux. Il ne faut pas être pessimiste, mais il ne faut pas non plus ignorer et faire comme si... L'AFDU Québec est votre porte-parole. Utilisez-le!

Coordination :

Godelieve De Koninck

Montage et soutien technique :

Alexandre Saulnier-Marceau